

Tous acteurs

LÉGISLATIVES 2022

Le collectif interpelle les députés sur
10 enjeux et **48 propositions économiques**
pour faire avancer le territoire
Aix-Marseille-Provence

Les 12 et 19 juin 2022, nous allons élire de nouveaux députés qui siégeront à l'Assemblée nationale durant les 5 prochaines années. Les territoires de la métropole Aix-Marseille-Provence seront représentés par 14 députés, représentants de la Nation mais aussi porte-paroles de notre métropole.

A ce titre, nous, partenaires du collectif "Tous Acteurs" regroupant 140 acteurs économiques du territoire (chambres consulaires, interprofessions, fédérations et groupements professionnels, associations de zones d'activités, associations de commerçants), portons 48 propositions économiques auprès des candidat(e)s et des futur(e)s député(e)s pour faire avancer le territoire Aix-Marseille-Provence.

Ces propositions issues d'une consultation terrain auprès des réseaux entrepreneuriaux, de commerçants, d'artisans et d'entrepreneurs **sont organisées autour de 10 enjeux** :

1. *Améliorer la mobilité dans la Métropole*
2. *Développer les connexions de nos grandes infrastructures (GPMM, réseau ferroviaire, Aéroport Marseille Provence)*
3. *Réindustrialiser le territoire*
4. *Favoriser les transitions énergétique et écologique*
5. *Réinventer nos commerces et nos centres-villes*
6. *Favoriser l'insertion, la formation et l'emploi*
7. *Permettre à chaque actif de se loger*
8. *Affirmer Aix-Marseille-Provence comme Hub Euro-Med Afrique*
9. *Profiter des JOP 2024 pour structurer l'économie bleue*
10. *Faciliter la vie de l'entreprise par une simplification administrative et un allègement de la fiscalité*

Certaines de ces propositions doivent être **testées, expérimentées avant d'être déployées**. Nous revendiquons pour notre territoire Aix-Marseille-Provence ce droit à l'expérimentation pour mettre en place **des solutions innovantes et répondre à ces 10 enjeux**. Nous voulons être un territoire Lab. **Cela nécessite des outils réglementaires adaptés**.

Votre soutien et votre engagement en tant que député(e)s sont nécessaires à la mise en œuvre de ces propositions, soit par votre intervention dans le processus législatif (lois, amendements), soit par des actions de lobbying de votre part en portant un projet du territoire au niveau national, ou encore en sollicitant et en participant à des missions parlementaires.

Le territoire Aix Marseille-Provence et ses entreprises ont besoin de votre action !

AMÉLIORER LA MOBILITÉ DANS LA MÉTROPOLE

La mobilité dans la métropole Aix-Marseille-Provence est souvent citée comme un frein majeur au développement économique de notre territoire. La difficulté à se déplacer pénalise par exemple le recrutement de salariés. L'index annuel 2021 du trafic automobile mondial publié par le navigateur GPS Tom Tom, identifie Marseille comme la 42^{ème} ville la plus embouteillée du monde et la deuxième ville la plus embouteillée de France non loin derrière Paris. Le manque de transports en commun est un des facteurs explicatifs majeurs. Cette situation engendre également un accroissement des coûts, du stress, de la pollution. Il est donc urgent d'agir.

NOS PROPOSITIONS

- 1 Assurer des dessertes efficaces par transport en commun entre les centres-villes, les zones résidentielles, les zones d'activités et les zones industrielles** notamment de Fos-sur-Mer, Lavéra, Berre pour permettre aux jeunes actifs et salariés de venir travailler sur ces sites (week-end compris et horaires décalés). Pour cela, le monde économique demande d'être partie prenante des réflexions sur la stratégie mobilité dans un travail plus collaboratif avec les collectivités afin de participer aux choix de dessertes, de tarification, de parkings relais...
- 2 Mettre en place un véritable TER Aix / Aéroport / Marseille / Aubagne.**
- 3 Accompagner la mise en place de la future Zone à Faibles Emissions de Marseille** pour qu'elle soit la plus vertueuse et la moins pénalisante possible.

Pour les salariés qui ne sont pas desservis efficacement par des transports en commun « lourds » comme le métro ou le tramway, les futures règles de circulation seront très pénalisantes.

Les territoires Nord de Marseille (très peuplés) et la Vallée de l'Huveaune (pourvoyeuse d'emplois), doivent être reliés au plus tôt. Les investissements prévus au plan de mobilité métropolitain à échéance 2030 doivent être accélérés avec un tour de table financier extraordinaire.

Parallèlement, la solidarité nationale doit être mobilisée, en complément des dispositifs existants, pour accompagner et déployer des dispositifs ambitieux de soutien financier au renouvellement des flottes des acteurs économiques métropolitains.

- 4 Améliorer l'accessibilité de l'Aéroport Marseille Provence à l'horizon des JOP 2024** avec une offre performante de transports en commun dédiés et en garantissant la livraison des aménagements routiers et autoroutiers.



DÉVELOPPER LES CONNEXIONS DE NOS GRANDES INFRASTRUCTURES

(GPMM, RÉSEAU FERROVIAIRE, AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE)

Nos infrastructures sont les déterminants de la vitalité économique de notre territoire, les leviers de création de valeur que nous laisserons en héritage aux générations futures et pour lesquelles nous devons prendre un temps d'avance.

NOS PROPOSITIONS

- 1** **Garantir la continuité autoroutière Est-Ouest (A55) et Nord-Sud (Fos-Salon) du GPMM,** notamment en termes de financements, pour accompagner efficacement la performance des pré-post acheminements du Port de Marseille-Fos.

Le trafic conteneurs devrait doubler à horizon 2040, après une année 2021 record avec 1,5 million de boîtes traitées.

Si la part modale du ferroviaire a sensiblement augmenté (15% en 2021), la desserte routière reste sous dimensionnée pour accompagner ce développement.

Avec un financement à consolider dans les prochaines années et une enquête d'utilité publique attendue pour 2024, la liaison entre la ZIP de Fos et l'A54 à Salon, est prioritaire et urgente pour l'écosystème logistique et portuaire métropolitain.

Mais en amont, pourtant déclaré d'utilité publique depuis 2018, le contournement de Martigues / Port-de-Bouc bute aujourd'hui sur son financement.

- 2** **Promouvoir une offre de fret multimodal fiable et compétitive** (articulation routier, ferroviaire, fluvial et maritime) en développant le fret ferroviaire, en pérennisant le fret en wagon isolé, et en soutenant le développement et la décarbonation du transport fluvial. Des choix qui permettraient de contribuer à une économie plus vertueuse en matière d'environnement.

Par exemple, il est urgent de sécuriser et mettre en œuvre rapidement le raccordement ferroviaire des bassins Est de Mourepiane au réseau national, afin de contribuer à la performance du GPMM, à l'attractivité de ses bassins Est tout en maîtrisant les impacts du développement attendus des trafics, notamment pour les populations riveraines.

Les garanties de raccordement ferroviaire doivent être apportées sans délais, notamment par l'Etat et les opérateurs en charge du projet (GPMM, SNCF-Réseau) afin de ne pas obérer les projets d'investissements et les capacités de développement des bassins Est.

- 3** **Inciter la DGAC à adopter une approche favorable aux demandes d'ouvertures de nouvelles lignes aériennes sur l'Aéroport Marseille Provence.**



RÉINDUSTRIALISER LE TERRITOIRE

La crise sanitaire liée au Covid-19 a été révélatrice de la dépendance de la France avec d'importantes difficultés d'approvisionnement pour un grand nombre de produits. Il est, aujourd'hui, urgent d'œuvrer pour une réindustrialisation de la France et donc de notre territoire.

Nous devons nous appuyer sur cette composante de l'économie pour la développer et contribuer à la relance de notre territoire, dans la lignée de la stratégie du gouvernement qui a bâti France Relance sur cette volonté.

NOS PROPOSITIONS

- 1 Libérer du foncier à destination industrielle** pour pouvoir accueillir efficacement et rapidement les investisseurs et attirer des projets industriels.

*Pour cela, il faut anticiper la question du foncier en :
Inventoriant les terrains susceptibles d'accueillir une activité industrielle et en les « préparant », c'est-à-dire en réalisant les études préalables (archéologiques, environnementales / étude 4 saisons) qui prennent du temps et peuvent être rédhibitoires. Ayant une base de données permettant d'offrir la compensation nécessaire à l'attribution d'un nouveau terrain industriel.*

- 2 Accompagner l'implantation de nouvelles activités en mettant en place un guichet unique réservé aux porteurs de projets**, qui aurait pour rôle de faciliter les interactions entre un porteur de projets et les structures publiques (DREAL, DREETS, Préfecture, Région, Métropole, Agences de développement, ADEME, BPI...) pour accélérer les projets.

- 3 Accompagner les reconversions industrielles** qui demandent d'importants investissements et représentent un risque pour les investisseurs.

- 4 Soutenir les plateformes mutualisées d'innovation** comme INOVSYS (pour la mécanique), FASK (plateforme textile industrielle mutualisée) ... qui posent les jalons de l'économie industrielle collaborative et durable. Ces projets doivent être accompagnés et soutenus, notamment dans une perspective de plateformes plug and play (espaces aménagés, modulables, raccordés à l'eau et l'électricité, qui peuvent servir à plusieurs types d'industries différentes).



FAVORISER LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Notre territoire est le deuxième territoire français le plus émetteur de CO2 derrière Dunkerque. Nous devons donc impérativement œuvrer pour une métropole plus durable en contribuant à une plus grande autonomie énergétique, en préservant notre environnement et nos ressources...

Autant d'enjeux auxquels Aix-Marseille-Provence doit répondre rapidement avec des solutions innovantes permettant de maintenir la compétitivité de nos entreprises.

NOS PROPOSITIONS

- 1** Inciter les entreprises, les entreprises artisanales et les commerces à aller rapidement vers la décarbonation de leurs activités en mettant en place une fiscalité incitative et des aides financières suffisamment pérennes.
- 2** Soutenir l'économie circulaire par le développement de plateformes industrielles qui permettent de bénéficier de services mutualisés (utilités, infrastructures), d'expertises partagées permettant des coûts d'exploitation plus faibles et des investissements moins importants pour les nouveaux investisseurs étrangers ou pour accueillir des projets pilotes.
- 3** Faire d'Aix-Marseille-Provence un territoire lab en soutenant des projets pilotes pour la capture et la valorisation du CO2, l'hydrogène bas carbone et l'électrification des procédés.
- 4** Développer un réseau de distribution en énergies alternatives dense, étendu et fiable sur notre territoire et garantir la stabilité fiscale sur ces énergies.
- 5** Créer de vraies filières de valorisation des déchets en améliorant et en stimulant la coopération transversale entre acteurs (actions inter filières) et communiquer sur ces filières. Réserver des zones dédiées aux activités de traitement des déchets dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU...) permettant des activités de regroupement, de tri, de transformation des matières et de recyclage et autres traitements des déchets de BTP notamment.
- 6** Mettre en place une véritable offre du « dernier kilomètre » à double sens fournisseurs/commerçants et commerçants/clients avec des solutions de transport décarboné (vélos cargos, navettes électriques...).
- 7** Mieux accompagner la rénovation énergétique des logements en élargissant les critères d'éligibilité des aides afin d'inciter les ménages à réaliser ces investissements.



RÉINVENTER NOS COMMERCES ET NOS CENTRES-VILLES

Nos centres-villes et nos commerces ont été largement pénalisés ces dernières années (nombre croissant de manifestations, crise des gilets jaunes, crise sanitaire, augmentation de la délinquance, développement du commerce sur internet...). Pour faire face aux enjeux de demain, nos centres-villes, nos commerces doivent s'adapter, être innovants, se numériser, gérer la transition écologique... Bref, se réinventer ! Pour cela, les fondamentaux propreté, sécurité et accessibilité doivent être au préalable totalement assurés par les collectivités. Le commerce ne pourra se développer et innover que dans des centres-villes sûres et apaisés.

NOS PROPOSITIONS

- 1** Favoriser la création de **Zones Franches Urbaines** avec des dispositifs fiscaux incitatifs pour les centres-villes et les quartiers nécessitant une restructuration économique et commerciale et maintenir ainsi l'économie de proximité.
- 2** Créer des Zones de **Commerces Protégées** sur certaines périodes (ex : week-ends de décembre) pour assurer une plus grande sécurité dans les centres-villes. Pas de manifestations autorisées sur ces zones.
- 3** Permettre la **création systématique de managers de centre-ville**, acteurs essentiels de la promotion du centre-ville, véritables traits d'union entre les collectivités et les acteurs de terrain. Mettre en place une formation certifiante des managers de centre-ville et créer un club fédérant ces managers sur notre territoire.
- 4** **Élargir le dispositif national "Action Cœur de Ville" à des communes appartenant à des métropoles** pour dynamiser les centres-villes et accélérer la rénovation urbaine.
Le dispositif actuel qui se termine en 2023 exclut les communes appartenant à des métropoles. La grande majorité des centres-villes des communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence connaît des difficultés et des taux de vacance commerciale importants. Aucun des deux dispositifs (Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain) n'est adapté aux villes moyennes de notre territoire (Petites villes de demain ne concerne que des communes de moins de 20 000 hab.).
Élargir et pérenniser le dispositif "Action Cœur de Ville" permettrait notamment à certaines villes moyennes de bénéficier d'ingénierie et de financements.
- 5** Accompagner le déploiement de **Maisons de la Numérisation des commerçants et artisans** afin de permettre une mutualisation des investissements.
- 6** **Structurer la filière "Art de Vivre"** autour de l'artisanat créatif et des métiers d'art qui contribuent à l'attractivité des villes et des villages, en lien avec les filières cinéma, entreprises de spectacles et gastronomie.



FAVORISER L'INSERTION, LA FORMATION ET L'EMPLOI

De nombreux commerces et entreprises ont des difficultés, aujourd'hui, à trouver les compétences requises. Notre métropole souffre du faible niveau de formation de sa population (22% de la population âgée de 15 ans et plus est non scolarisée) ce qui la place au 19^{ème} rang des métropoles françaises en termes de niveau de formation. Un des défis de notre territoire est donc de créer un cercle vertueux en favorisant l'insertion de ses jeunes par une offre de formation adaptée.

NOS PROPOSITIONS

- 1** Faire de notre territoire un **Territoire Grand Numérique** à l'instar de la Seine-Saint-Denis, afin d'une part, de positionner le territoire comme pôle d'excellence numérique et d'autre part, d'utiliser le numérique comme levier pour réduire les inégalités et casser la fracture territoriale.
- 2** Développer l'**enseignement de l'entrepreneuriat et du commerce** dès le lycée en l'intégrant dans les matières de spécialité.
- 3** **Consolider la dynamique d'apprentissage** impulsée tant sur les métiers à haute qualification que sur les métiers moins qualifiés, par une harmonisation des aides aux entreprises pour les différentes formes d'alternance, afin d'inciter au recrutement durable d'apprentis et d'alternants, par un apprentissage plus important dans l'enseignement supérieur, par la promotion de l'Erasmus de l'apprentissage pour une plus grande mobilité européenne des apprentis...
- 4** **Favoriser la fidélisation des salariés dans les entreprises formatrices** par la mise en place d'un mécanisme contractuel de formation favorisant les entreprises formatrices de type clause dédit formation.



PERMETTRE À CHAQUE ACTIF DE SE LOGER

Aujourd'hui, dans la métropole Aix-Marseille-Provence, le logement constitue un frein à l'emploi. Il est primordial de permettre aux actifs d'accéder à un logement abordable à proximité des bassins d'emploi et des axes de mobilité.

NOS PROPOSITIONS

- 1 Permettre aux jeunes actifs primo-accédants de se loger** en développant des outils financiers plus accessibles (prêts à taux zéro, aides financières), notamment sur les zones du territoire où le foncier est cher.
- 2 Favoriser la mobilisation du parc de logements privés vacants en sécurisant les propriétaires de biens immobiliers**, en accordant une garantie gratuite à tous les locataires actifs pour couvrir les risques d'impayés et de dégradation pendant la durée du bail (par exemple : extension du dispositif Visale) et en raccourcissant le délai d'expulsion des locataires indésirables.
- 3 Faciliter l'implantation de résidences de coliving**, qui mêlent habitations, espaces communs et services, à proximité des bassins d'emplois, pour permettre aux alternants, aux salariés en contrats courts... de se loger.
- 4 Encourager la production de logements de standing** afin de permettre aux cadres mutés sur le territoire de bénéficier d'une offre locative qualifiée.
- 5 Revoir la politique de réhabilitation des centres-villes**, actuellement orientée vers le logement social diffus, vers de la mixité d'usage : espaces de coworking et commerces en pied d'immeubles avec du coliving et/ou des logements étudiants dans les étages.



AFFIRMER AIX-MARSEILLE-PROVENCE COMME HUB EURO-MED AFRIQUE

Notre métropole, de par son histoire, sa position géographique, ses relations commerciales et partenariales, sa mixité culturelle, a toute légitimité pour devenir un véritable Hub Euro-Med Afrique. De nombreuses initiatives y contribuent aujourd'hui. Il est important de les soutenir pour affirmer ce positionnement stratégique différenciant et porteur d'avenir.

NOS PROPOSITIONS

- 1 Demander au gouvernement de lancer une mission "Aix-Marseille-Provence, Hub Euro-Med Afrique"** dans la foulée de la mission actuelle Med/Axe Rhône-Saône en s'appuyant et en soutenant le développement des outils suivants :

Africalink : communauté des entrepreneurs d'Afrique et d'Europe aujourd'hui présente dans 9 pays : Tunisie, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Djibouti, Somaliland, Guinée Bissau ; demain elle doit s'étendre à l'Egypte, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda...

Afric'Agora : création à Marseille d'un lieu emblématique, un « totem » permettant de symboliser au niveau international, la relation renouvelée, à 360 degrés, de notre territoire avec l'Afrique ; un lieu économique, culturel et sociétal qui symbolisera ce « Hub Afrique Europe ».

Africa Data : développer une plateforme informationnelle transnationale sur l'axe Afrique Europe, permettant aux entrepreneurs des deux continents d'avoir accès aux appels à projets, aux appels d'offres, à de l'information économique qualifiée, à des datas d'entreprises fiables permettant de trouver des partenaires locaux...

- 2 Accélérer les connexions de notre territoire avec le continent africain en œuvrant au développement de lignes aériennes directes entre Marseille et les grands hubs africains** ; c'est déjà le cas avec Casablanca, Dakar et Addis Abeba, demain cela doit aussi l'être avec Le Caire, Johannesburg, Nairobi, Lagos, Abuja...



PROFITER DES JOP 2024 POUR STRUCTURER L'ÉCONOMIE BLEUE

Les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 qui se tiendront sur notre territoire sont LE grand évènement de la décennie autour duquel tous les acteurs doivent se mobiliser pour non seulement maximiser les retombées économiques associées mais également inscrire cette manifestation dans une ambition plus large autour de notre rapport à la mer.

NOS PROPOSITIONS

- 1** Soutenir le **club AMP 24 lancé par la CCIAMP qui fédère le monde économique** pour faire de l'accueil des épreuves des JOP une réussite territoriale en optimisant l'impact économique sur le territoire, en informant les entreprises quels que soient leur taille et leur secteur d'activité en développant les opportunités business et en agissant ainsi indirectement pour l'emploi local via le développement des entreprises.
- 2** Ancrer **un grand évènement autour de la mer** pour faire d'Aix-Marseille-Provence un territoire de rencontre et d'innovation entre les acteurs de l'économie bleue du monde entier : chercheurs, scientifiques, chefs d'entreprises, collectivités, acteurs institutionnels...
- 3** Faire émerger **un projet visionnaire et exemplaire sur le Frioul**, un projet vitrine de la ville bioclimatique méditerranéenne de demain, mêlant art de vivre, transports décarbonés, urbanisme intelligent, loisirs responsables, pôle de recherche et de formation d'excellence...
- 4** Favoriser le **développement de la Plaisance éco-responsable** en mettant en place une incitation tarifaire pour les bateaux de plaisance éco-construits, en multipliant les actions de pédagogie et en densifiant le label Ports Propres.



FACILITER LA VIE DE L'ENTREPRISE PAR UNE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE ET UN ALLÈGÈMENT DE LA FISCALITÉ

Lever les verrous réglementaires qui pèsent sur le quotidien de l'entreprise, assouplir les procédures et les formalités administratives, poursuivre l'essor du numérique dans les relations entreprises / administrations, permettre l'expérimentation, alléger la fiscalité... sont autant de nécessités pour favoriser la compétitivité de nos entreprises et commerces.

NOS PROPOSITIONS

- 1 Poursuivre la baisse des impôts de production** en les ramenant dans la moyenne de l'Union européenne pour favoriser la compétitivité de nos entreprises. L'écart est actuellement de 35 milliards d'euros par rapport à la moyenne de l'Union européenne et de 64 milliards d'euros par rapport à l'Allemagne.
- 2 Sanctuariser le crédit impôt recherche et l'élargir aux nouvelles technologies vertes** (création d'un green CIR).
- 3 Permettre au travers d'allègements fiscaux de redonner du pouvoir d'achat.**
- 4 Promouvoir l'investissement dans les entreprises artisanales, TPE et PME** : prêt à taux zéro, baisse de la TVA sur certaines catégories d'investissement pour des produits fabriqués de façon vertueuse et locale.
- 5 Supprimer pour toutes les entreprises, les commerçants, les artisans la double peine concernant les ordures ménagères** : paiement de la collecte et paiement de la taxe TEOM.
- 6 Mettre en place une meilleure équité fiscale entre les pure players et le commerce physique.**
- 7 Mettre en place une TVA territorialisée et attractive permettant de promouvoir le « consommer local »** : 30% pour les produits provenant hors espace Schengen, 20% pour les produits européens et un nouveau taux à 15% par exemple pour les produits « made in France », et même un taux de TVA à 5% ou 10% pour les produits locaux en vente directe.
- 8 Généraliser la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme** grâce à un logiciel unifié et réduire le nombre de pièces constitutives des dossiers de demande.
- 9 Mettre en place un test TPE-PME pour mesurer l'impact de toute nouvelle loi ou réglementation.**



